

Groupe PDC/JDC

Conseil de ville du 26 mai 2014

INTERPELLATIONPour une harmonisation des terrasses de bars, cafés et restaurants

La révision du plan d'aménagement local est en cours depuis bientôt une année. Différents groupes de travail émettent des avis, donnent des conseils et relèvent les « imperfections » de la situation actuel en ville de Delémont.

Je participe à quatre commission ou groupes de travail en relation avec cet objet. Une constante émerge des discussions, celle de la qualité des espaces publics, lieux de vie de la société, carte de visite de la ville, image tantôt attractive ou répulsive, etc.

Les pouvoirs publics disposent de leviers importants pour façonner ces espaces, à l'exemple de la rue du 23-juin, de la place de la Gare ou plus modestement de la rue de l'Industrie. Encore faut-il que l'appropriation de ces espaces se fasse avec bon goût et harmonie et qu'en conséquence ils soient attractifs (en fortifiant ces lieux de rassemblement on attirera les clients !). Or, que voit-on trop fréquemment ? Chaises en plastique multiforme, tables et bancs de cantine, parasols et stores publicitaires, bacs à fleurs disparates, séparations en ... paille, palissades inesthétiques, planchers scabreux, et j'en passe !

Certains aménagements devraient simplement être prohibés. Pour le reste, la Municipalité ne devrait-elle pas mener une action de persuasion auprès des cafetiers et restaurateurs et leur proposer une palette de mobilier de qualité afin de créer une certaine unité ?

La commune de Delémont ne devrait-elle pas réglementer ces situations, en étroite collaboration avec les intéressés ?

Delémont, le 26 mai 2014



Dominique Nusbaumer



K. Hulmann

H. H. H.

sa t r

de c.